

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19873 - 76ÈME ANNÉE

Dans le pays le plus proche de La Réunion, les touristes vaccinés en quarantaine dans leur hôtel pour empêcher le coronavirus d'entrer dans le pays

Ouverture de Maurice le 15 juillet : les touristes vaccinés contre la COVID-19 pourront sortir de l'hôtel au bout de 14 jours

Depuis le 9 juin, une personne vaccinée peut venir faire du tourisme à La Réunion à la seule condition de présenter un résultat négatif à un test de dépistage. Il faudra attendre le 1er octobre pour que Maurice applique les mêmes critères, à la réserve près que seuls les tests PCR seront acceptés. Une réouverture des frontières aux touristes vaccinés contre la COVID-19 est prévue le 15 juillet. Sous réserve de trois tests PCR négatifs réalisés pendant les deux premières semaines du séjour à l'hôtel, le touriste pourra alors se mêler à la population. Pour les séjours inférieurs à deux semaines, le touriste vacciné sera directement conduit à l'aéroport pour prendre son vol retour. A 200 kilomètres de La Réunion, le principe de précaution s'applique d'une manière différente car les autorités ont décidé de fermer la porte au coronavirus. Résultat : pas de crise sanitaire à Maurice, et le tourisme va reprendre.

L'île Maurice accueillera de nouveau les voyageurs internationaux à partir du 15 juillet 2021. Les travailleurs du secteur du tourisme, et en particulier de l'hôtellerie, sont en effet des publics prioritaires pour la vaccination. La réouverture s'effectuera

progressivement au cours de l'année, avec une première phase jusqu'au 30 septembre, permettant ainsi aux voyageurs vaccinés de séjourner dans les hôtels de l'île. Les personnes vaccinées sont autorisées à entrer à Maurice sous réserve de présenter un test COVID-19 négatif à l'embarquement, et d'un autre test réalisé à l'arrivée à l'aéroport. Les touristes vaccinés seront ensuite amenés dans leur hôtel agréé où ils seront testés au 7e jour et au 14e jour. « Au bout de 14 jours, ceux qui présentent des tests PCR négatifs pendant leur séjour hôtelier seront autorisés à visiter les attractions de l'île ».

Ce n'est qu'à partir du 1er octobre que les mêmes conditions qui s'appliquent à La Réunion depuis le 9 juin entreront en vigueur : les voyageurs vaccinés pourront entrer dans le pays à condition de présenter un résultat de test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant leur départ. D'ici là, Maurice compte atteindre l'immunité collective au sein de sa population.

Les conditions de réouverture de Maurice aux touristes restent encadrées. Le Comité du tourisme de Maurice précise en effet ceci :

« Les vacanciers pourront profiter d'installations telles que les piscines et la plage dans l'établissement de leur choix. Au bout de 14

jours, ceux qui présentent des tests PCR négatifs pendant leur séjour hôtelier seront autorisés à visiter les attractions de l'île. Pour les séjours plus courts, les clients peuvent rentrer directement chez eux en quittant leur hôtel. Une liste d'établissements « Covid-19 Safe » agréés sera disponible à partir du 20 juin 2021 sur le site www.mauritiusnow.com ».

Pas de contact avec la population avant 14 jours

Cette ouverture est réservée aux personnes vaccinées de plus de 18 ans, qui « doivent avoir complété leur vaccination contre la Covid-19. Ils doivent effectuer un test PCR 5 à 7 jours avant leur départ et un résultat négatif est impératif pour être autorisés sur le territoire mauricien. Il devront faire un test PCR à leur arrivée à l'aéroport de Maurice, ainsi qu'aux 7e et 14e jours de leur séjour hôtelier ».

« Pour la phase 2, à partir du 1er octobre 2021, aucune restriction ne sera appliquée pour les voyageurs vaccinés, qui pourront entrer sur le territoire sur présentation d'un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant leur départ ».

Le communiqué précise que « jusqu'à nouvel ordre, les voyageurs non vaccinés devront observer une quarantaine de 14 jours au cours des phases 1 et 2 ».

Les mêmes conditions d'entrée qu'à La Réunion pas avant le 1er octobre

« Cette annonce fait suite à l'accélération de la campagne de vaccination et aux progrès réalisés

en vue d'atteindre une immunité collective d'ici fin septembre. Le personnel en première ligne du tourisme et leur famille immédiate ont été vaccinés en priorité. Cela permet un redémarrage rapide et sûr du secteur, qui est un pilier important de l'économie mauricienne. Maurice figure parmi les pays avec les meilleures réponses à la pandémie, le gouvernement ayant réagi rapidement en adoptant des protocoles et mesures de contrôle rigoureux. La sécurité des Mauriciens et des visiteurs étrangers est une priorité absolue depuis l'apparition de la Covid-19 et

c'est grâce aux efforts concertés du gouvernement et de la population que ce programme a été un succès. L'île Maurice et ses partenaires touristiques travaillent en étroite collaboration à la préparation d'une réouverture complète des frontières à partir d'octobre 2021. D'autres renseignements seront communiqués prochainement », conclut le communiqué.

M.M.

Journée mondiale contre le travail des enfants

Le travail des enfants en hausse pour la première fois depuis 20 ans

L'Organisation internationale du Travail et UNICEF avertissent que neuf millions d'enfants supplémentaires sont en danger à cause de la pandémie de COVID-19. Ce sont plus de 160 millions d'enfants qui sont obligés de travailler pour subvenir aux besoins de leur famille. Dans un rapport conjoint, les deux institutions de l'ONU constatent une hausse significative du travail des enfants chez les 5 à 11 ans, qui sont désormais majoritaires. Dans cette tranche d'âge, 28 % des enfants qui travaillent ne vont pas à l'école.

Le nombre d'enfants victimes du travail des enfants s'élève à 160 millions dans le monde – soit une augmentation de 8,4 millions d'enfants au cours des quatre dernières années – et des millions d'autres sont en danger en raison des effets de la COVID-19, selon un nouveau rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et

d'UNICEF.

Le rapport Travail des enfants : estimations mondiales 2020, tendances et le chemin à suivre (Child Labour : Global estimates 2020, trends and the road forward) – publié hier à la veille de la Journée mondiale contre le travail des enfants le 12 juin – prévient que les progrès enregistrés pour mettre fin au travail des enfants marquent le pas pour la première fois en vingt ans, inversant la précédente tendance à la baisse qui avait vu le travail des enfants reculer de 94 millions entre 2000 et 2016.

Le rapport note une hausse significative du nombre d'enfants âgés de 5 à 11 ans astreints au travail ; ils représentent désormais un peu plus de la moitié du chiffre mondial total. Le nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui effectuent des travaux dangereux – définis comme un travail susceptible de nuire à leur santé, leur sécurité ou leur développement moral – a aug-

menté de 6,5 millions depuis 2016 pour atteindre 79 millions.

Le rapport prévient qu'à l'échelle mondiale, neuf millions d'enfants supplémentaires risquent d'être poussés vers le travail d'ici à la fin de 2022 en raison de la pandémie. Un modèle de simulation montre que ce chiffre pourrait atteindre 46 millions s'ils n'ont pas accès à une couverture de protection sociale indispensable.

Les chocs économiques supplémentaires et les fermetures d'école liés à la COVID-19 signifient que les enfants qui travaillaient déjà risquent de travailler davantage ou dans des conditions dégradées, tandis que beaucoup d'autres pourraient être contraints aux pires formes de travail des enfants en raison des pertes d'emplois et de revenus au sein des familles vulnérables.

Darnella Frazer obtient le Prix Pulitzer pour la révélation du meurtre de George Floyd

« Pour avoir courageusement filmé le meurtre de George Floyd, une vidéo qui a suscité des protestations contre les violences policières dans le monde, soulignant le rôle crucial des citoyens dans la quête des journalistes pour la vérité et la justice. » : c'est ce qu'indique le jury du Prix Pulitzer au sujet du Prix spécial décerné à Darnella Frazier. Le Prix Pulitzer est une récompense prestigieuse dans le journalisme et les arts aux États-Unis. Il existe depuis 1917. Le Prix Spécial Pulitzer 2021 illustre le bouleversement entraîné par la révolution technologique : un film enregistré sur un téléphone a été à l'origine d'un mouvement mondial de protestation contre les violences policières

Darnella Frazier, la jeune femme qui a filmé le meurtre de George Floyd lors d'une interpellation par des policiers à Minneapolis fin mai 2020, a reçu vendredi 11 juin le prix spécial Pulitzer. L'ancien officier de police Derek Chauvin a été reconnu coupable en avril de tous les chefs d'accusation dans le meurtre de George Floyd le 25 mai 2020, devant un magasin Cup Foods à Minneapolis. La vidéo de Darnella Frazier était une preuve clé dans le procès. Darnella Frazier, alors âgée de 17 ans, était dans ce magasin ce jour-là avec son cousin de 9 ans lors-

qu'elle a vu Derek Chauvin et plusieurs autres policiers retenir George Floyd au sol. Elle a enregistré la scène tragique sur son téléphone portable alors qu'elle et d'autres passants suppliaient les policiers d'arrêter de s'en prendre à George Floyd, qui a répété à plusieurs reprises qu'il ne pouvait pas respirer.

La vidéo de Darnella Frazier de cette scène de violence est devenue virale, attirant l'attention sur la mort de George Floyd. Elle fut à l'origine des milliers de manifestations contre les violences policières Partout dans le monde.

Darnella Frazier a témoigné au procès de Derek Chauvin en mars dernier. Elle a pleuré à la barre des témoins en disant au procureur que lorsqu'elle a regardé George Floyd, elle a vu ses parents et amis noirs. « Cela aurait pu être l'un d'entre eux. »

L'adolescente qui a enregistré la mort de George Floyd en vidéo, dit que cela a changé sa vie. Elle a déclaré qu'elle était restée éveillée certaines nuits « en s'excusant et en s'excusant auprès de George Floyd de ne pas en faire plus, de ne pas être intervenue physiquement et de ne pas lui avoir sauvé la vie ». Mais, dit-elle, « Ce n'est pas ce que j'aurais dû faire. C'est ce qu'il (Derek Chauvin) aurait dû faire. »

« C'est un peu plus facile maintenant, mais je ne suis plus ce que j'étais. Une partie de mon enfance

m'a été enlevée », a écrit Darnella Frazier dans une déclaration publiée sur sa page Facebook le mois dernier, à l'occasion de l'anniversaire du meurtre de George Floyd. « Quand je regarde George Floyd, je regarde mon père, je regarde mes frères, je regarde mes cousins, mes oncles ».

« Beaucoup de gens me disent que je suis un héros, même si je ne me considère pas comme tel », a-t-elle écrit. « J'étais juste au bon endroit au bon moment. Derrière ce sourire, derrière ces récompenses, derrière la publicité, je suis une fille qui essaie de guérir de quelque chose qui revient chaque jour ».

Darnella Frazier a reçu le PEN/Berenson Courage Award 2020 des mains de Spike Lee, réalisateur primé aux Oscars.

Le Prix Spécial Pulitzer 2021 illustre le bouleversement entraîné par la révolution technologique : un film enregistré sur un téléphone a été à l'origine d'un mouvement mondial de protestation contre les violences policières.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In zistoir pou rakonte dsi galé

Nelson Mandela, gran dirizan, mé in moune maliss kant mèm

Mwin la lir kékpar in zistoir dsi Nelson Mandela... Zot i koné Mandela ? Bien sir, bande léktèr nout zoinal i koné ali bien. In shèf dann la lite kont lo réjime l'apartheid, la fé 27 zané dann in prizon épizaprè la pran la tête l'Afrik di sid konm Prézidan. Zot i koné Bononm-la, anliss son gran kapassité pou amenn la lite épi fé son travaye konm prézidan lété in moun maliss.

I paré k'in zour kan li té fine ariv prézidan li té apré manj in boushé dann in réstoran avèk plizyèr kamarade. Dann réstoran-la l'avé in boug li ossi apré pran son ropa mé li lété toussèl. Mandela la di in kamarad ali, alé invite lo boug pou vni dsi lo mèm tab ké zot. Lo kamarad la parti fé lo linvitasyon épi lo moune la vni, in pé kontrèkèr mé koman koman li la vni... malalèz vèye pa. Li la fini son ropa épi li la éskiz ali pars li té blizé alé. Lo bande kamarade la lèss ali alé.

Apréssa, touzour dann lo ropa in moune la domande lo prézidan pou kossa lo linvitè lété éstréssé konmsa, pou koué li lété konm in moune la pèr. Mandela la réponde :

« Zot i koné bononm-la lété mon zolyé - lo gardien si zot i vé - kan mwin lété dann bagn é pandan in koupe de tan tou lé matin téi tortire amwin é kan

lété fini téi ramenn amwin dann mon sélil, domi-mor, é mwin l'avé soif, soif mèm. L'èrla mwin téi sipliye lo gardien - lo boug lété dsi la tab avèk nou - done amwin in pé dolo pou boir é lo boug téi piss dann mon lékuèl épi téi di amwin : Boir ! »

« Astèr, konm mwin lé prézidan pétète li l'avé pèr la ropréssion, pétète li l'avé pèr mwin téi fé lo mèm zafèr avèk li... »

Zistoir-la, si lé vré i amontr lo gran dirizan afrikin lété in moun maliss, konm mwin la di, mé anliss li téi konète pardonné é pou mwin sa i grandi ali ankor pliss.

NB Kan la guère lété fini, Mandela épi De Klerk la désside pou fé la pé, prati in métode l'avé pa fé nil par avan. Toute sak l'avé fé dé krime lété pa kondané mé invité pou fé antand ali an konfession dovan in gran jury. I paré sé sa la anpèsh in kantité krime dann lo péi.-sa téi apèl « lo pardon épi la rékonssiliation »

Justin